

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 12

Artikel: En l'année militaire dix-neuf cent dix-neuf
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXIII^e Année

N^o 12

Décembre 1918

En l'année militaire dix-neuf cent dix-neuf.

A nos abonnés.

L'an 1919 sera pour la *Revue militaire suisse* une période de crise et de reconstitution ; période de crise parce que les difficultés financières auxquelles la guerre l'a conduite seront particulièrement lourdes à surmonter ; période de reconstitution parce que le champ d'activité qui s'ouvre devant elle est aujourd'hui immense et qu'elle doit se mettre en mesure de remplir sa tâche plus étendue malgré les obstacles matériels qui l'entravent. Ses abonnés ayant toujours été ses collaborateurs intimes, il est juste qu'elle les mette au courant de cette situation avant de faire appel à leur concours.

La question matérielle. — On peut la résumer en disant que, comparés à l'avant-guerre, les frais d'impression et d'expédition du journal seront, en 1919, de 130 à 500 % plus élevés, selon la nature des travaux.

Veut-on des détails ?

Le brochage des livraisons, par exemple, et le pliage des cartes ou des illustrations hors texte subit une augmentation de 133 %.

Les surcharges pour pages en petits caractères subissent une augmentation de près de 500 %.

Pour les corrections d'auteur l'augmentation qui avait été de 50 % dès 1914 atteint maintenant le 280 %. Une livraison dont les corrections coûtaient en 1914 20 francs, les voit s'élever aujourd'hui à 75 francs, c'est-à-dire que même en tenant compte de la réduction de nos livraisons à trois feuilles

d'impression, une cinquantaine d'abonnements sont nécessaires rien que pour payer ce travail accessoire.

Tout est à l'avenant.

Cela s'explique par l'énorme renchérissement des matières et de la main-d'œuvre. Le prix des papiers a augmenté du 300 %. Un simple copie de lettres payé 4 francs 50 en 1914 coûte actuellement 13 francs. La hausse sur les encres, pâtes à rouleaux, huile, pétrole, benzine, métaux, force motrice, etc., est de 300 % à 1000 %. Les allocations aux ouvriers pour renchérissement de la vie qui ont été, jusqu'en 1918, de 180 francs par année et par ouvrier, ont passé, dans le courant de cette dernière année, à 800 francs en moyenne.

La *Revue militaire suisse* s'est tirée d'affaire en réduisant ses livraisons, en passant par profits et pertes sa petite édition le *Drapeau suisse*, ce qui lui a permis une économie de personnel, et en recourant au désintéressement croissant de ses collaborateurs, même à l'étranger. A ceux de Suisse et à ceux du dehors, elle adresse, au nom de ses lecteurs, l'expression de sa vive reconnaissance. Elle remercie aussi la Société fédérale des officiers qui, malgré la dureté des temps, lui a continué sa subvention de 1500 francs, et la Section vaudoise des officiers, constamment fidèle dans sa contribution annuelle de 400 francs spontanément allouée.

Le programme de rédaction.— C'est dans ces conjonctures délicates que la *Revue militaire suisse* voit s'ouvrir devant elle, au retour de la paix, un champ d'activité plus vaste que jamais. Il intéresse notre armée fédérale, et il intéresse aussi, d'une façon plus générale, les études militaires proprement dites, en d'autres termes la science militaire pour laquelle il n'y a pas de frontières nationales.

Notre armée fédérale d'abord. Elle va devoir entrer dans une ère de réformes nécessitées tant par les leçons de la guerre que par ses propres expériences de mobilisation, nécessitées aussi par les conditions économiques nouvelles de la Confédération, nécessitées enfin par la situation politique intérieure et par la situation politique extérieure de la Suisse. Ces cinq paragraphes : réformes d'instruction, réformes organiques, réformes économiques, mission intérieure de l'armée,

mission de l'armée vis-à-vis de l'extérieur, supposent à eux seuls une variété d'études qui suffiraient à remplir une série de volumes plus gros que ceux de la *Revue militaire* d'avant la guerre.

La réforme de l'instruction, nos livraisons de 1918 en ont commencé la discussion. Il y aura beaucoup à semer pour faire lever les moissons futures. Les réformes organiques n'ont donné lieu jusqu'ici qu'à de simples allusions ; le sol à défricher est intact et avant d'y mettre la charrue, les rapports de mobilisation devront être étudiés. L'examen des réformes économiques commence ces temps-ci aux Chambres fédérales ; il sera indispensable de suivre ces questions-là de très près, afin de trouver la conciliation entre les exigences d'une bonne armée et les besoins de l'économie publique.

La récente tentative révolutionnaire, amorcée par ce que l'on a appelé le soviet d'Olten, a posé les termes de l'emploi de l'armée pour le maintien de l'ordre intérieur. Le comité révolutionnaire a consacré un paragraphe spécial à nos milices dans le programme politique qu'il a élaboré après coup, et qui ne contient d'ailleurs rien de révolutionnaire, rien que les journaux appelés chez nous conservateurs n'aient développé cent fois dans leurs colonnes depuis un quart de siècle au moins. Dans le domaine des réformes militaires, il réclame une armée « populaire ». La *Revue militaire* aussi. Le tout est de s'entendre sur le terme. Si par populaire il faut entendre une armée où personne n'obéit parce que tout le monde prétend y commander, mieux vaut en faire l'économie totale. Si l'on entend au contraire une armée dont tout le peuple et ceux qui la composent soient fiers, parce qu'elle est digne de ses drapeaux, ordonnée, disciplinée, instruite et toujours prête, alors nous en sommes. Si l'on entend aussi que tous les éléments dont le peuple se compose doivent pouvoir y remplir, dans tous les grades, les fonctions que méritent l'aptitude, l'intelligence, le zèle, le dévouement et la fermeté du caractère, nous en sommes aussi. S'il faut entendre enfin par populaire une armée où les chefs, soucieux de discipline, savent comprendre l'esprit de leurs sous-ordres pour mieux leur faire saisir la nécessité de la subordination, et se sentent rapprochés

d'eux par la communauté d'un sain esprit démocratique et patriotique, nous en sommes encore. De tout temps, la *Revue militaire suisse* s'est appliquée à poursuivre ce programme-là. Elle ne le perdra pas de vue à l'heure des réformes qui vont être abordées.

Enfin l'armée dans sa mission extérieure. Ici se pose le grand point d'interrogation de la fameuse « Société des nations ». Jusqu'ici, la seule manifestation qu'on en ait est un resserrement de l'alliance entre l'Angleterre et la France, auquel l'Italie paraît devoir participer. Cette société-là ne diffère pas essentiellement des sociétés internationales du passé. Mais ce n'est qu'un préliminaire dicté par les circonstances présentes. Ce qui intéresse la Suisse au plus haut degré, c'est la forme que revêtira, — si elle doit être créée, — la dite société, étendue à tous les Etats ou à la plupart des Etats européens. Ce point intéresse la Suisse parce qu'il posera à nouveau, dans des termes inédits, la question de la neutralité. Une société de nations, pour peu qu'elle affecte le caractère d'un groupe d'Etats unis peut-elle s'accommoder de la neutralité politique d'un de ses membres ? Admettrions-nous, en Suisse, qu'au cas d'un conflit où la Confédération se trouverait impliquée, le canton de Zoug, par exemple, ou celui de Genève, invoquassent leur neutralité pour n'avoir pas à s'en mêler ? Dans ses chroniques suisses, la *Revue militaire* a déjà esquissé cet objet lorsqu'on l'a vu surgir, pour ainsi dire, du conflit européen. On ne saurait le perdre de vue, car aucun autre ne peut influencer davantage sur la constitution de notre armée.

On voit par ces quelques lignes quelle extension prend tout à coup la partie nationale de notre programme rédactionnel. Et il s'y ajoute la partie scientifique, savoir les leçons à tirer de la guerre européenne, chapitre dont on ne peut aujourd'hui mesurer les limites tant sont vastes les domaines d'une extraordinaire richesse et variété qu'elles englobent.

Mais, ici encore, il y a une ligne de conduite à observer. Cette immense étude doit être subordonnée à la volonté de corriger ce que les événements ont démontré erroné ou fautif dans l'instruction de notre corps d'officiers. Il ne suffit pas d'étendre la connaissance des faits historiques ou celle des

faits techniques qui relèvent des sciences si diverses dont une armée doit savoir maintenant poursuivre l'application à ses fins militaires. Il faut que, par son inspiration générale, ce travail recherche la formation d'esprits dégagés de tout dogmatisme, de toutes idées préconçues, bref de tout ce qui risque, en nuisant à la netteté de l'observation, d'obscurcir le jugement ou de fausser des résolutions.

Cela a été le grand malheur de l'armée fédérale qu'un si grand nombre de ses chefs et de ses professeurs d'écoles militaires n'ont jamais jugé des travaux et des exercices de leurs élèves que par le critère de la campagne de 1870 vue du seul côté Moltke. Aucune autre époque ne semble avoir été connue d'eux, et celle-là ne l'était que par un de ses aspects. A la première guerre à nos frontières on a vu les conséquences. Dans la maison la mieux faite pour ouvrir largement les fenêtres de ses quatre façades, on les a tenues fermées de trois côtés et l'on a mis sur ses yeux des verres brumeux pour regarder du quatrième.

La guerre européenne aura ce résultat que l'enseignement des officiers sera dorénavant plus favorablement influencé, le nombre et la qualité des armées belligérantes, la multiplicité des batailles et la diversité des théâtres d'opérations prêtant aux plus fructueuses comparaisons. Mais ce sera à la condition, aujourd'hui comme hier, de ne pas juger la valeur des faits observés par le seul succès des uns et l'insuccès des autres.

Notre reconstitution. — Nos abonnés peuvent se rendre compte maintenant des termes du problème dont la solution incombe à la *Revue militaire suisse*: d'une part, des ressources qui, si la crise devait durer, deviendraient tout à fait insuffisantes ; d'autre part, un programme de rédaction qui pour être suivi comme il le mérite, exige un développement notable de nos livraisons, et des concours en échange desquels nous ne saurions nous borner à de simples remerciements en fin d'année, si sincères soient-ils. Le problème comporte même un troisième terme : à son prix d'abonnement actuel, la *Revue* est coûteuse pour des bourses de lieutenants que ne remplissent pas encore des gains réguliers. Et il en comporte un quatrième : le public militaire de la Suisse romande est

limité, recruté dans une population de 850 000 âmes au lieu de 2½ millions dans la Suisse allemande. Nous ne pouvons compenser cette infériorité que par la valeur rédactionnelle de nos livraisons, de manière à accroître le nombre de nos lecteurs hors de nos frontières.

Il importe de trouver la conciliation de ces quatre termes. Nous croyons l'avoir trouvée. La *Revue militaire suisse* se mettra en campagne incessamment pour la réaliser. Elle espère être en mesure d'en informer ses amis dès le premier semestre de 1919. Il importe que sur une base plus large avec, comme toujours, un rajeunissement de ses cadres, condition de vie, et sans rien abandonner de son indépendance, condition d'autorité, elle soit prête, le jour où le retour des conditions économiques normales le permettra, à se renouveler et à se développer sans qu'une exagération des risques financiers s'y oppose.

En attendant, et pour nous aider à franchir la période de crise aiguë, nous demandons à nos abonnés de nous appuyer d'un solide coup d'épaule, non seulement afin de maintenir le chiffre de nos effectifs comme par le passé, mais afin d'y ajouter les éléments qu'ils peuvent nous gagner autour d'eux. Si les commandants de régiments, de bataillons et de groupes, de compagnies, d'escadrons et de batteries voulaient bien attirer sur la *Revue militaire suisse* et ses efforts pour l'armée l'attention de leurs sous-ordres nouvellement promus, s'ils voulaient bien aussi la rappeler aux anciens qui pourraient l'avoir oubliée, ils lui rendraient un service auquel elle est prête à répondre par une nouvelle activité.

La *Revue militaire suisse*.

